

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2013

présenté par

M. Fanget, Mme El Haïry, M. Bolo, M. Mattei, Mme Jacquier-Laforge, M. Laqhila et
M. Waserman

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 62, insérer l'article suivant:

Le Gouvernement remet au Parlement, au plus tard le 1^{er} janvier 2020, un rapport sur la situation de l'emploi associatif et du secteur de l'économie sociale et solidaire.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La situation de l'emploi dans le secteur associatif est un enjeu important, tant en terme de création d'emplois, générée par ledit secteur, qu'en terme de conséquences économiques positives sur le territoire (la cohésion territoriale notamment, le lien social ou encore le soutien à l'activité bénévole). La situation de l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire est également toute aussi importante, essentiellement en terme d'emploi solidaire. Il importe d'en analyser précisément les ressorts, l'importance de ces deux secteurs, les difficultés et leur impact sur l'économie locale et nationale.

Tel est l'objet de cet amendement.